

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD440

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 37

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« exonérées »,

le mot :

« dispensées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.